



Le 13 janvier 2021

Négociation Qualité de Vie au Travail (QVT) Un texte insuffisant dans un dialogue social délétaire

L'intersyndicale des 3 OS réformistes a lu la déclaration suivante lors de la Commission Paritaire Nationale de ce jour.

A la suite de cette déclaration, la délégation employeurs dit comprendre notre profond mécontentement, mais néanmoins nous demande de dissocier cette négociation QVT de la NAO au regard de l'importance des enjeux pour les 3 années à venir de ce sujet.

Conformément à notre esprit d'ouverture et de dialogue, l'intersyndicale sera amenée à faire de nouvelles propositions dans la perspective d'une possible signature d'un accord QVT.

« Nos trois organisations CFDT, SNE-CGC, SU-UNSA considèrent qu'un dialogue social de qualité est indispensable pour la défense des intérêts des salariés et la bonne marche de notre Groupe. En cohérence avec ce principe, nous recherchons systématiquement le compromis.

Par définition, un compromis consiste, pour chacune des deux parties, à faire un pas vers l'autre. Cela implique de l'écoute mutuelle et de la prise en compte des arguments de chacun. Cette méthode a été brisée nette dans le cadre de la pseudo Négociation Annuelle Obligatoire. Tant sur le fond que sur la forme, la position intransigeante des employeurs constitue un arrêt brutal au dialogue social.

Un texte sur la QVT beaucoup trop peu engageant pour les employeurs de la branche CE

La négociation sur la Qualité de Vie au Travail est censée améliorer l'accord existant.

Les conditions de travail et plus largement la QVT sont des aspects essentiels au quotidien des salariés.

Fidèles à nos engagements, nous avons formulé à votre demande, des propositions écrites sans pour autant avoir échangé de façon constructive sur le sujet.

Malgré les rares et légères avancées, nos exécutifs constatent le manque d'ambition du texte proposé.

Le dialogue social s'inscrit avant tout dans une relation de confiance

La confiance étant un préalable à toute négociation, les accords négociés au niveau de la branche CE doivent être à minima la base de travail commune dans nos Caisses et non l'inverse.

Dans le contexte actuel, les salariés ont largement démontré leur loyauté et leur engagement sans faille et pourtant les employeurs trouvent judicieux de se complaire dans le dogme et l'intransigeance. Cette relation de confiance est de ce fait profondément entamée.

Retrouver les conditions d'un dialogue social loyal et fructueux

Nos trois organisations souhaitent que les employeurs prennent la pleine mesure de la situation. Il leur appartient de revenir à des relations sociales dignes des enjeux auxquels nous sommes collectivement confrontés.

Mesdames et Messieurs les dirigeants, la balle est désormais dans votre camp ».

Les représentants CFDT, SNE-CGC, SU-UNSA